Département des Bouches du Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

JOUQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Jouques

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1er avril 2025 à 19h00

Date de la convocation : 26 mars 2025

Nombre des membres			
Afférents au Conseil	En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
26	26	16	22

L'an deux mille vingt-cinq et le premier avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric GARCIN.

Etaient présents : M. CHERICI, Mme TORCOL, M. OZIEMBLOWSKI, Mme JOUVIN, M. BERTRAND, Mme DE LAURADOUR, M. NOBLE, Mme ROYO, M. CARRERE, Mme BADROUILLARD, M. GORRIS, M. LEBRE, Mme SANTACROCE, M. ALLANCHE, Mme BONNIEL,

Bons de pouvoir : M. RADAKOVITCH à M. BERTRAND, M. RENAULT à M. OZIEMBLOWSKI, Mme AUSTRUY à Mme JOUVIN, Mme MOUTON-PLOUHINEC à M. CHERICI, Mme SENANTE à Mme TORCOL, M. BRUNET à M. GORRIS,
Etaient absents excusés : M. GUERN, Mme MONDEJAR, M. BOMO,
Etait absente : Mme REICHLIN,

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe CARRERE,

N°17_DEL_2025 OBJET : Délibération portant affectation des résultats 2024 du budget principal de la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'après avoir voté le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice précédent du budget principal de la Commune, il a été constaté les résultats de l'exercice suivants :

- Section de fonctionnement : + 235 847.53 €
- Section d'investissement : - 776 654.19 €

A ce résultat, il convient d'ajouter les résultats à la clôture de l'exercice précédent :
- Fonctionnement : + 1.795 321.15 €
- Investissement : + 1 371 687.06€

Soit, en cumulant les résultats :
- un EXCEDENT DE FINANCEMENT en fonctionnement de : + 2 031 168.08 €
- un EXCEDENT DE FINANCEMENT en investissement de : + 595 032.87 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, *ayant entendu l'exposé de son rapporteur, le Maire, et après en avoir délibéré,* ***à l'unanimité,***

DECIDE, pour ce budget, d'affecter les résultats de la manière suivante :
a. en résultat reporté en fonctionnement (R.002) : + 701 869.00 €

b. en réserves en investissement (R.1068) + 1 329 299.68 €

c.en solde d'exécution positif reporté en investissement (R. 001) : + 595 032.87 €

REÇU EN PREFECTURE
le 08/04/2025
Application agréée E-legalite.com
070_DE-013-211300488-20250401-CFU_COMMUNE

Ainsi délibéré à Jouques les jour, mois et an susdits, le 1er avril 2025
Suivent les signatures,

Le Secrétaire de Séance

Christophe CARRERE

Le Maire

Eric GARCIN

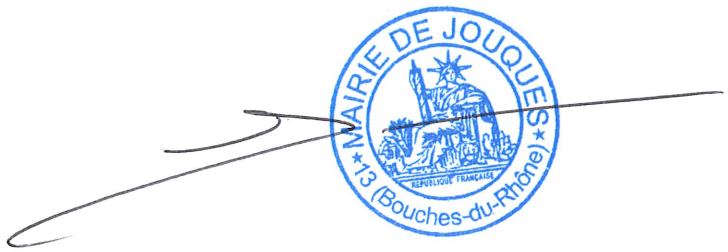

Le Maire :
- certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la réception en Sous-Préfecture et de la publication sur le site internet le **08/04/2025.**
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter du jour de la publication ou de la notification, soit par voie postale, soit par voie électronique sur l'application « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 08/04/2025
Application agréée E-legalite.com
70_DE-013-211300488-20250401-CFU_COMMUNE